



A Marseille, il est impossible pour un habitant de faire respecter la réglementation dans les bars ..

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 10 août 2010

Monsieur, Madame,

Si un jour vous avez l'occasion de descendre sur Marseille, vous constaterez que près de la moitié des bars de cette ville ne respectent pas la loi anti-tabac tout en ayant collés de toute part des autocollants dans ostensiblement visible. Il y a d'ailleurs une espèce de "mafia" qui si jamais vous portez atteintes à ceux-ci, vous avez un retour de bâton comme une agression, un saccage... Il est donc impossible pour un habitant de cette ville de pouvoir faire respecter la réglementation (je parle de la prise de photos qui est malheureusement trop visibles).

Je ne sais pas si cette information peut vous servir, mais à présent j'ai renoncé à prendre un café dans un bar et d'autres amis sont d'ailleurs dans le même cas de figure.

Si vous parvenez à faire quelque chose sur Marseille (une action médiatique ?) qui fasse évoluer la chose , je ferais en sorte d'adhérer à votre association.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce "courriel", je vous prie de recevoir, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

G.L. Marseille

Réponse :

DNF possède une association régionale située à Cannes pour la région PACA ainsi qu'une antenne à Marseille. Rejoignez les adhérents actifs de Marseille si vous souhaitez voir évoluer cette situation très anormale.

En contactant notre permanence au 0142770656 ou en écrivant à region.paca@dnf.asso.fr, vous serez mis en rapport avec ses représentants locaux.